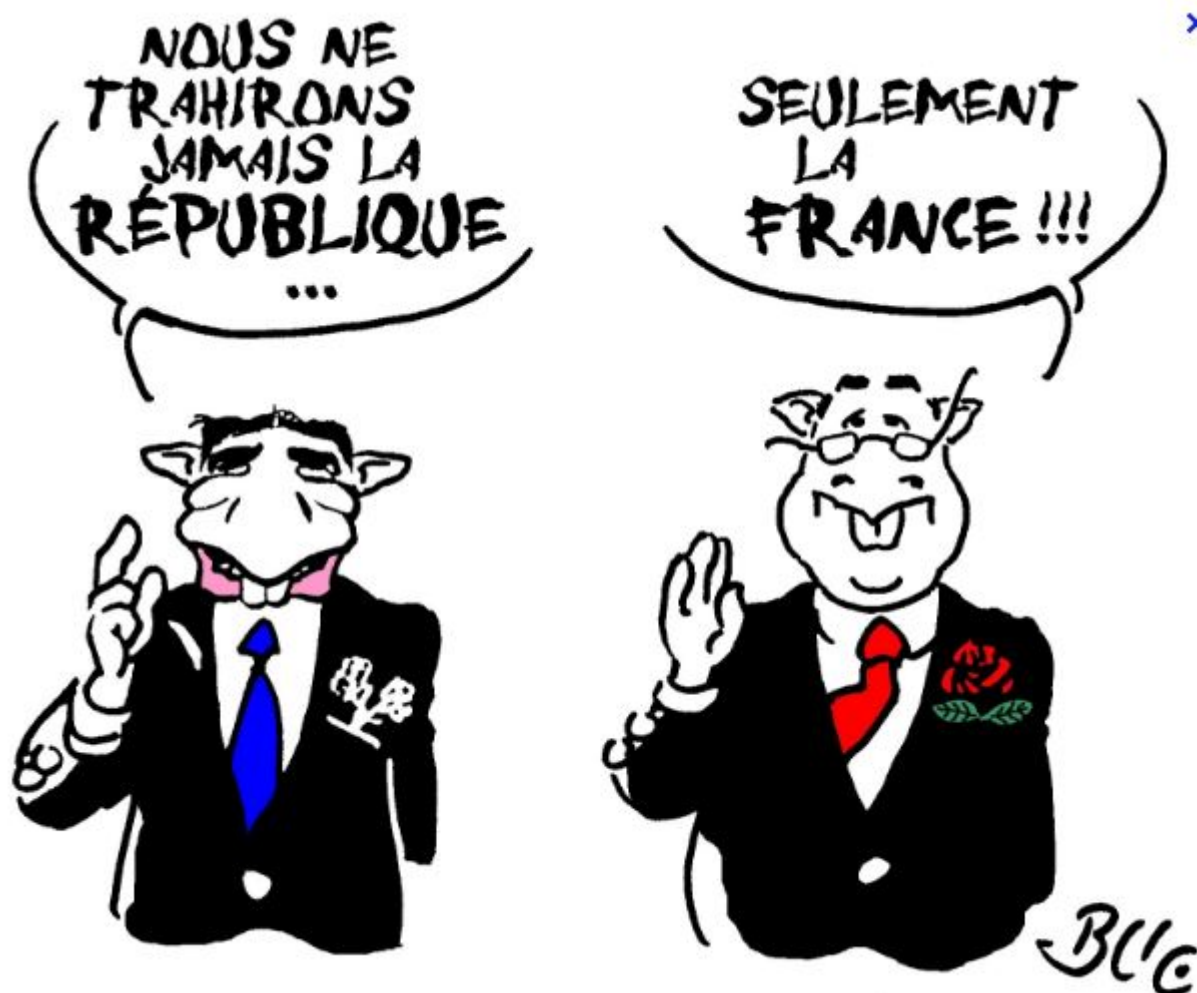


# L'islam de Macron ne sera jamais reconnu par les musulmans



L'étude des relations internationales impose parfois de se pencher, fût-ce avec réticence, sur la politique intérieure des grandes puissances qui influencent le monde.

Le président Emmanuel Macron, dont le prénom d'origine hébraïque qui signifie « avec nous Dieu » pourrait aisément être actualisé en Emmanuallah sans perdre sa signification fondamentale, annonce l'institutionnalisation de l'islam en France.

Certes ce n'était pas précisément dans son programme

électoral, d'ailleurs vide et essentiellement remplacé par un discours de haine envers la France prononcé à l'étranger (dans un pays qui se dit ennemi) en conclusion de sa campagne électorale. Il n'y avait donc pas de projet précis mais l'intention générale était claire. Ainsi les électeurs français ne peuvent pas se plaindre (et ne se plaignent d'ailleurs pas), puisqu'après avoir présélectionné la seule candidate qui disait vouloir commencer son mandat par des référendums sur tous les sujets importants et le seul candidat qui disait vouloir gouverner par ordonnances sans consultation du parlement, ils ont finalement choisi ce dernier pour diriger le régime et administrer le pays pendant cinq ans. Comme on l'écrivait le 21 avril 2017 « *un détachement notable de Macron ou Fillon signifierait une abdication du souverain électorat* »

([www.stratediplo.blogspot.com/2017/04/reconduction-ad-nutum-et-ad-nauseam.html](http://www.stratediplo.blogspot.com/2017/04/reconduction-ad-nutum-et-ad-nauseam.html)), et comme on le confirmait le 10 mai « *tandis que le peuple voit le qualificatif de populiste dévoyé en injure disqualifiante [...] l'électorat français en a tiré les conséquences et se retire de la politique* » ([www.stratediplo.blogspot.com/2017/05/le-dernier-president.html](http://www.stratediplo.blogspot.com/2017/05/le-dernier-president.html)). On ajoutait alors que « *le peuple souverain a signifié son abdication* » .

Et cette institutionnalisation n'était pas non plus nécessaire, puisque non seulement la majorité du pays y est opposée, mais que, de plus, la minorité mahométane ne la demande pas et ne l'attend pas. La France n'est ni le Maroc ni la Jordanie, dont les chefs d'Etat peuvent de manière plus ou moins crédible se revendiquer descendants du prophète sans prophéties et donc incarner le califat au moins au niveau national, même si certains des décrets qu'ils prennent peuvent être considérés comme des infractions locales et temporaires à la charia, la loi de l'islam définie dans le Coran. A contrario, quelques concessions que le régime jacobin français veuille bien faire envers l'islam, il sera toujours considéré par les musulmans comme illégitime à les gouverner. Si

l'institutionnalisation de l'islam voulue par les maîtres du président Macron est évidemment une reconnaissance de l'islam par le régime, elle n'a aucune chance d'obtenir une reconnaissance du régime par l'islam. Cela, les instigateurs de ce projet ne peuvent pas l'ignorer, puisqu'ils n'ont aucun principe mais certainement pas aucune instruction. Cette initiative ne vise donc pas à séduire la société mahométane.

Elle ne vise pas non plus à l'encadrer ou à l'encaserner, même si c'est un des alibis avancés depuis la présidence de Nicolas Sarkozy de Nagy-Bocsa pour la fourniture de moyens organisationnels à l'islam. En effet, comme on le rappelait le 25 décembre dernier ([www.stratediplo.blogspot.com/2017/12/la-fin-de-la-laicite.html](http://www.stratediplo.blogspot.com/2017/12/la-fin-de-la-laicite.html)) au sujet de l'abandon de la prétendue séparation de l'Etat et de l'Eglise (sans séparation de biens) un siècle après la nationalisation de cette dernière, « *rien n'est plus étranger à l'islam que la notion de clercs et surtout de laïcs* ». Les mouftis ont essentiellement un rôle d'instruction, ils ne sont pas une hiérarchie de commandement des mahométans. Non seulement une institution de l'islam en France n'aura jamais le moindre pouvoir de contrôle ou d'orientation des mahométans, mais elle ne relaiera jamais non plus le moindre message qui diffère de celui gravé dans le Coran et diffusé par Al Azhar même si le gouvernement français lui demandait, par exemple, d'enseigner l'égalité de l'homme et de la femme.

L'institutionnalisation de l'islam ne vise pas non plus l'Etat, dont les grands serviteurs n'ont aucune intention d'abjurer l'idéologie franc-maçonne affirmée sur tous les frontons de bâtiments publics. Toutes les innovations légales et biotechnologiques visant à dépersonnaliser l'homme, en matière par exemple de patronymie, de mœurs, de reproduction, de nature du corps, de santé, de début et de fin de la vie, sont pour l'essentiel (car même la contradiction islamique apparente entre autorisation de sodomiser et condamnation d'être sodomisé n'est pas illogique si elle est lue selon le

rapport maître-soumis) aussi contraires à l'islam qu'au christianisme. Ces innovations, dont la fréquence d'introduction puis d'imposition va croissant, dénotent par leur cohérence et leur constance l'existence d'un projet social (« sociétal » diraient les néologues) déterminé, soutenu par une politique volontariste et vigoureuse. D'autres innovations légales et morales en préparation, dont la révélation et la généralisation de par le monde occidental sera aussi soudaine et coordonnée que pour l'appariement (dit « mariage ») homosexuel, heurteront aussi résolument les Mahométans que les Chrétiens ou les Juifs, même si les premiers s'en accommoderont plus facilement que les autres, au motif que de toute façon l'Etat non islamique est illégitime et provisoire. Les pouvoirs supranationaux qui dictent l'agenda de la construction de la société matérialiste absolue (où la vie de l'homme n'aura pas de valeur plus sacrée que celle du chien ou d'autres conglomérats de cellules) n'ont aucune intention de se convertir eux-mêmes à l'islam qu'ils entendent imposer comme idéologie de la soumission.

Si l'institutionnalisation de l'islam en France ne s'adresse ni aux musulmans ni aux serviteurs de l'Etat, elle vise donc le reste de la société. C'est d'abord un message, indiquant aux peuples de France que l'islam passe du statut d'option personnelle à celui de choix étatique. Après que le même président Macron a ostensiblement refusé de toucher l'eau bénite disposée au chevet de la dépouille de Jean-Philippe Smet (dit Johnny Hallyday) invitant les visiteurs à la bénir, il faut s'attendre au contraire à sa fréquentation assidue de la fête de l'égorgement, à l'exemple des édiles parisiens grands promoteurs du ramadan. Tandis que la justice aux ordres punit sévèrement toute offense envers l'islam dans une iniquité flagrante avec sa bienveillance pour les blasphémateurs du christianisme, les réfractaires à l'islamisation sont déportés dans les enclaves de droit musulman de l'archipel carcéral extraterritorialisé ([www.stratediplo.blogspot.com/2017/07/depo](http://www.stratediplo.blogspot.com/2017/07/depo)

[rtation-hors-etat-de-droit-pour.html](#)). Petit à petit, c'est toute une panoplie de répression qui est mise en place pour soumettre les peuples de France à l'islam. Les grandes campagnes médiatiques d'incitation à l'affichage des signes extérieurs de la soumission se doublent de travaux législatifs visant l'islamisation des relations de travail et de la vie en entreprise, et d'un chantier de construction jurisprudentielle visant la généralisation de l'alimentation mahométane dans la restauration collective et dans la distribution commerciale.

Il n'est pas impossible non plus qu'une recherche de reconnaissance internationale joue un rôle dans l'annonce d'Emmanuel Macron. L'expérience du Royaume-Uni en matière d'expérimentation puis de multiplication de tribunaux islamiques le destine à devenir un modèle à copier, l'expérience de l'Italie en matière de coordination multinationale et multistatutaire de flottes d'importation massive d'illégaux à l'anonymat garanti la destine à diffuser ce savoir-faire, et l'expérience de l'Allemagne en matière d'imposition du mensonge à la police et à la presse et d'empêchement de la sécession des provinces envahies ([www.stratediplo.blogspot.com/2017/04/soumission-de-la-baviere-le-13.html](http://www.stratediplo.blogspot.com/2017/04/soumission-de-la-baviere-le-13.html)) la destine à exporter ces compétences. Dans ce contexte, le gouvernement français a peut-être cherché son propre créneau d'expérimentation pour apporter sa contribution originale à l'islamisation des sociétés européennes.

Evidemment l'institutionnalisation d'une idéologie qui professe l'inégalité de nature entre le mahométan et le non-mahométan et l'inégalité de droits entre l'homme et la femme, qui réglemente le meurtre rituel et l'esclavage, qui justifie le viol y compris de mineurs, qui prône la peine de mort et les châtements corporels... peut surprendre de la part d'un régime qui, il y a quelques années à peine, interdisait des sectes dont la seule déviance était la difficulté d'en sortir ou les allégations de confiscation (consentie) de patrimoine. Mais ce régime n'en est pas à une forfaiture près.

**Stratediplo**

[www.stratediplo.blogspot.com](http://www.stratediplo.blogspot.com)